



## Académie internationale d'Héraldique

**Présidence :** Robert D. WATT, 1-249 West 16th Street North Vancouver, B.C. V7M 1T7 CANADA - president@aih-1949.com

**Secrétariat général :** Nicolas VERNOT, 44 Rue Chantepuits, 95 220 HERBLAY – FRANCE – secretaire@aih-1949.com

Circulaire n° 180 - juillet 2016

# CONVOCAATION

## À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### Glasgow, 11 août 2016

L'assemblée générale statutaire de l'A.I.H. se réunira au Trades Hall, 84 Glassford Street, Glasgow (Royaume-Uni), le jeudi 11 août 2016, à 18 h 00, dans le cadre du XXXIIe Congrès international des sciences généalogique et héraldique. Son ordre du jour est fixé comme suit :

1. Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour.
2. Minute de silence à la mémoire des Académiciens et membres associés disparus.
3. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale tenue le 19 août 2015 à Saint-Jean-du-Gard.
4. Allocution du président.
5. Rapport du secrétaire général, incluant les rapports du secrétaire à la bibliographie, du secrétaire au site Internet et du bibliothécaire\*.
6. Rapport du trésorier\*.
7. Proposition de plan quinquennal (2015-2020) et de budget pour les années 2016-2017 :

***Axe 1 : Mettre en valeur notre contribution à l'art et à la science héraldiques :***

- en favorisant la diffusion des actes des congrès et colloques non épuisés (mise en ligne de bons de commandes à télécharger ou lien vers les institutions éditrices) ;
- en rééditant les actes épuisés sous forme numérique ;
- suivi de l'état d'avancement des actes des colloques non encore publiés (Saint-Petersbourg, Troyes et Verviers) ;
- en créant sur le site une rubrique « in memoriam » rendant hommage à nos membres disparus, et mettant en lumière leur contribution à l'avancement de la science héraldique.

*Il serait souhaitable que se constitue un comité éditorial chargé de superviser et mener à bien ces projets.*

**Axe 2 : Renforcer et élargir le rayonnement scientifique de l'AIH :**

- en développant, à côté du français, langue historique de l'Académie, les traductions en anglais du site et des circulaires ; les contributions dans d'autres langues, en priorité les traductions du contenu du site, seront les bienvenues ; (appel à volontaires)
- en améliorant la représentativité géographique de l'AIH : plusieurs Etats aux traditions héraldiques établies ne sont pas représentés dans nos rangs (en Europe, en Amérique latine, dans certains Etats d'Afrique...);
- en créant pour les étudiants ou autres personnes (non académiciens et non associés) des bourses et des tarifs réduits pour les frais d'inscription afin d'encourager de jeunes chercheurs à participer à nos travaux ;
- en améliorant l'annonce de nos réunions et publications auprès des institutions non héraldiques dans nos pays respectifs, afin d'attirer l'attention sur la richesse et la valeur de nos travaux et inciter des chercheurs d'autres domaines à participer à nos activités.

**Axe 3 : Modernisation du fonctionnement financier de l'Académie :**

- bilan des cotisations payées et impayées et impact sur les activités de l'Académie ;
- mise en place d'un moyen de paiement électronique de la cotisation.

8. Propositions d'admissions de nouveaux membres associés.
9. Propositions de nominations d'académiciens.
10. Election au bureau (un siège de conseiller à pourvoir).
11. Nomination en tant que conseiller honoraire.
12. Modification des statuts en vue de créer la catégorie d' « Académiciens honoraires », dispensés de verser une cotisation ; proposition de nomination d'Académiciens honoraires.
13. Futurs congrès et colloques :
  - a. 2017 : Copenhague
  - b. 2018 ?
  - c. 2019 ?
14. Questions diverses et clôture de l'assemblée générale.

\* En cas d'absence des titulaires, les rapports seront lus par le secrétaire général.

**Mesdames et Messieurs les académiciens qui ne sont pas en mesure d'assister à cette assemblée générale sont priés de s'y faire représenter au moyen du « pouvoir » ci-dessous. Ce document dûment complété doit être adressé à un autre académicien participant à l'assemblée ou bien, en blanc, au Président ou au Secrétaire général, à l'adresse indiquée à l'en-tête.**

---

**ACADÉMIE INTERNATIONALE D'HÉRALDIQUE**

Assemblée générale 2016

**Pouvoir d'un académicien**

Je soussigné(e) .....  
donne pouvoir à .....

de me représenter lors de l'assemblée générale du 11 août 2016 à Glasgow.

À ....., le ..... 2016

(Écrire "Bon pour pouvoir" et signer.)